

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 11 (1919)
Heft: 10

Rubrik: Mouvement syndical international

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le secrétaire romand de la fédération, Marc Pauli, ayant été appelé au bureau central pour remplacer le camarade Leuenberger, démissionnaire, au poste de caissier, les sections romandes ont, par une votation générale, nommé le camarade Ami Perrinjaquet, charpentier, à Genève, au poste de secrétaire pour la Suisse romande. Son entrée en fonction est prévue pour le 1^{er} octobre.

Cheminots. Le mécontentement règne à nouveau dans les rangs du personnel fédéral à cause de la réception fraîche faite à la revendication d'une allocation de renchérissement supplémentaire.

Il est demandé :

Une allocation supplémentaire générale de 500 fr. à tout le personnel. Une nouvelle allocation de 200 à 700 fr. pour les localités de 5000 à 25,000 habitants; de 300 à 800 fr. pour 25,000 à 30,000 habitants; de 400 à 900 fr. pour 50,000 à 100,000 habitants; de 500 à 1000 fr. pour plus de 100,000 habitants.

Les pourparlers du comité directeur de la fédération avec le Conseil fédéral n'ont pas encore donné de résultats jusqu'ici. Cette revendication a aussi été appuyée par l'Union syndicale. Une délégation composée des camarades Eugster-Züst, Dürr et Schürch s'est rendue auprès du Conseil fédéral. Rien de positif n'en est résulté.

Commerce, transport et alimentation. — Le comité central de la fédération annonce que le 18 septembre a eu lieu, à Berne, sous la présidence de M. le Dr Pfister, avocat, une conférence de conciliation. Après une longue discussion, les délégués patronaux déclaraient vouloir recommander à leur association l'acceptation des conditions suivantes: Durée du travail dans les villes, 54 heures, dans les campagnes, 60 heures. Suppression du travail de nuit de 8 heures du soir à 4 heures du matin.

Arrêt de la fabrication du pain et de la petite boulangerie les dimanches et jours fériés. La fabrication de la pâtisserie n'est autorisée que jusqu'à midi. Création de commissions de contrôle. Le contrat a une durée d'une année. Le boycott n'est arrêté que lorsque les patrons boulangers auront donné leur adhésion à cette entente.

Ouvriers sur cuir. — Le comité central des ouvriers sur cuir était entré en pourparlers avec la Fédération des maîtres selliers. Comme les délibérations, qui eurent lieu le 1^{er} avril, n'aboutirent à aucun résultat, les maîtres selliers — tout comme le Conseil de Versailles — établirent de leur propre chef un projet de contrat collectif, le firent ratifier par leur assemblée de délégués et le présentèrent à l'acceptation des ouvriers.

Le comité central des ouvriers sur cuir soumet ce projet à la votation générale des selliers en préconisant le rejet.

Métallurgistes et horlogers. — La grande grève des ouvriers horlogers de Bienné s'est terminée par la médiation du Département de l'Economie publique. Elle a duré trois semaines. Les pourparlers se sont continués sous la présidence de l'Office fédéral du Travail pour aboutir à un contrat collectif. Un contrat analogue a été conclu à La Chaux-de-Fonds. Nous avons demandé un article au camarade GrosPierre sur ces deux mouvements d'une si haute importance pour l'industrie horlogère.

Les pénibles grèves dans les fabriques d'automobiles Tribelhorn et Arbenz, à Zurich, qui se greffèrent sur la grève générale du 1^{er} août, sont terminées. Il fut impossible d'empêcher des représailles.



Mouvement syndical international

France. — *Le syndicalisme agricole.* — Les quatre organisations syndicales de l'agriculture affiliées à la C. G. T. ont décidé à Lyon de fusionner en une fédération unique qui prendra le titre de « Fédération nationale des travailleurs de l'agriculture ». Le camarade Hodé a été nommé secrétaire avec siège à Paris.

Le programme d'action de la nouvelle fédération qui reste affiliée à la C. G. T. a été arrêté. Les statuts prévoient que les syndicats locaux, composant la nouvelle fédération, peuvent admettre les petits fermiers et les métayers n'exploitant pas de main d'œuvre.

Amérique. — Le congrès de l'Union syndicale américaine (American Federation of Labor) de cette année fut ouvert le lundi 9 juin, à Atlantic City, dans l'Etat de New-York. En comparaison des assises précédentes, ce congrès fut le plus important qui ait été convoqué jusqu'ici par l'Union syndicale américaine. 550 délégués, représentant 46 fédérations nationales et 111 syndicats nationaux et internationaux assistèrent aux délibérations. (Aux Etats-Unis, toute fédération s'étendant aussi au Canada est considérée comme internationale.) Les organisations adhérant à l'Union syndicale américaine se répartissent en 33,852 sections qui forment elles-mêmes 816 unions ouvrières locales. L'effectif total des membres est actuellement de 3,600,000 syndiqués. Le développement des fédérations syndicales se maintint aussi pendant l'année écoulée. L'augmentation des membres comporte pour la seule année de 1918 plus d'un demi-million de membres.

En considération de l'époque actuelle, l'ordre du jour contenait un certain nombre de points qui, vu les problèmes de la période intermédiaire, intéressaient la généralité des travailleurs. Les rapports des nombreuses commissions chargées d'entrer en relation avec les fédérations sœurs de l'Europe, pour aboutir à une politique commune dans la solution des nombreux problèmes d'après-guerre, demanda un temps considérable. Le rapporteur fait observer que, quand même l'exposé de ces rapports serait des plus intéressants, leurs conclusions sont pratiquement plutôt problématiques et ne diffèrent en ce sens guère des questions si complexes relatives à la Société des Nations.

Les éléments de gauche du congrès essayèrent, mais en vain, avec la plus grande énergie à faire adopter une politique plus radicale. La grande majorité du congrès ne les suivit pas dans cette direction et approuva l'attitude de la commission fédérale qui, avec beaucoup de talent et de force défendit sa politique conservatrice pendant et après la guerre.

Angleterre. — *Congrès des Trade-Unions.* Ce congrès qui eut lieu à Glasgow, réunit plus de 900 délégués de la Grande-Bretagne. Il s'occupa principalement de la *nationalisation des mines* et de la *lutte contre l'intervention en Russie*. Depuis 40 ans, les mineurs anglais demandent que les mines entrent en possession de la nation, c'est-à-dire du peuple. La guerre même devint un puissant facteur de propagande pour cette idée, si bien que la résolution demandant du gouvernement la nationalisation des mines et annonçant qu'en cas de refus de cette revendication les ouvriers auraient éventuellement recours à « l'action directe », obtint presque l'unanimité des voix, 4,478,000 contre 70,000. (On ne compte pas le nombre des délégués, mais le nombre des membres qu'ils représentent.) Cette action directe ne signifie rien d'autre que la grève générale nationale, sur l'emploi de laquelle, comme moyen de lutte pour l'obtention du but économique de la nationalisation des mines, règne pour ainsi dire aucune divergence d'opinion.

La question de savoir si l'action directe devait de même être employée pour une revendication ayant un caractère aussi politique que la cessation de l'intervention en Russie, donna lieu à une longue et vive discussion. Cette question avait déjà été posée à une conférence des trois fédérations des mineurs, des transports et des cheminots, à Southport, le 16 avril; il fut décidé alors de convoquer un congrès extraordinaire des Trade-Unions pour la discuter. Le comité parlementaire renonça cependant à cette convocation, attitude qui lui valut la proposition Smillie, le secrétaire de la fédération des mineurs, et qui, par 2,586,000 voix contre 1,846,000, exprimait au comité le mécontentement des travailleurs. Il est vrai que de ce fait la question de l'action directe en faveur de la république des soviets n'était pas encore solutionnée; par ce vote, le congrès exprima cependant sa volonté de ne plus rester indifférent aux événements de l'est européen.

La question fut reprise lorsque le secrétaire de la fédération des ouvriers du textile, Tom Shaw, proposa de renoncer définitivement à une grève générale en faveur de la Russie. Après un violent débat, au cours duquel Hodges, des mineurs, s'opposa vivement à cette proposition, il fut décidé par 2,255,000 voix contre 2,086,000, de renvoyer la décision définitive à une date ultérieure, jusqu'à ce que la situation soit mieux éclaircie.

Ces décisions démontrent qu'une tendance plus radicale se fait sentir dans le mouvement syndical anglais. Nous nous en réjouissons, car cela prouve que les liens internationaux qui unissaient les travailleurs et qui s'étaient relâchés durant la guerre, se renforcent lentement.



DIVERS

Prix des rations, nombre de calories nécessaires et fourniture de celles-ci

(Communiqué par l'Office fédéral pour l'action de secours)

L'homme a besoin, pour être suffisamment nourri, d'une quantité d'albumine, de graisse et hydrates de carbone (amidon et sucre) et celles-ci doivent fournir ensemble une certaine quantité d'énergie ou de chaleur nommée calories.

Les physiologues évaluent le nombre des calories nécessaires

pour un travailleur ordinaire	à 2500—3000 calories
pour un manœuvre	à 3500—3800 »
pour une femme	à 2200—2700 »
pour un enfant	à 1000—2000 »

Il est intéressant de déterminer le nombre de calories qui nous ont été fournies par les rations. Elles devaient couvrir une grande partie des besoins. Le reste à dû être complété par la consommation de légumes, fruits, viande, chocolat, légumes secs (légumes à cosses).

Aujourd'hui nous sommes dans de très bonnes conditions, alors que la quantité de chaleur représentée par les vivres rationnés en 1917—1918 était médiocre. Rien que depuis janvier 1919, le nombre de calories représentées par les rations est monté de 1550 à 2300 environ, et maintenant que les pâtes, le riz, l'orge, les produits d'avoine, les pommes de terre et la graisse sont libérées du rationnement, il est loisible à toute famille d'acheter ces produits de haute valeur nutritive en plus grande quantité et, le cas échéant, de supprimer des produits plus coûteux destinés à les remplacer jusqu'alors.

Les travailleurs de gros métiers et les personnes disposant de ressources médiocres ont toujours eu par suite de la ration plus forte de pain un surcroît de calories à assez bon marché.

Ce que nous avons appelé la famille normale exige par jour environ 10,000—11,000 calories.

Bien que par les rations elle avait

en janvier 1919	7,750 calories
» février 1919	8,675 »
» mars 1919	9,235 »
» avril 1919	10,125 »
» mai 1919	10,650 »
» juin 1919	11,425 »

Elle a eu de moins en moins besoin de couvrir le nombre de calories manquant, à l'aide d'aliments plus coûteux.

On est porté à se demander *quel est le prix des rations quotidiennes* ou ce qu'elles ont coûté. Là aussi les résultats ne peuvent se comparer immédiatement, car la grandeur des rations a souvent changé.

Il est donc recommandable de considérer la même ration pour la période de 1912 à 1919. Nous prendrons:

	par mois	par jour
pain	9,000 gr.	300,0 gr.
farine	518 »	17,3 »
pâtes	1,000 »	33,3 »
maïs	1,000 »	33,3 »
riz	1,500 »	50,0 »
produits d'avoine	600 »	20,0 »
sucre	1,200 »	40,0 »
lait	15,000 »	500,0 »
graisse	600 »	20,0 »
beurre	200 »	6,6 »
fromage	250 »	8,3 »
pommes de terre	10,000 »	333,0 »
bœuf	3,000 »	200,0 »
chocolat	600 »	20,0 »
haricots	600 »	20,0 »

et nous obtenons par tête:

	par an fr.	par jour ct.
1 ^{er} décembre 1912	256	70,2
» 1914	271	74,2
» 1915	308	84,3
» 1916	372	101,8
» 1917	466	127,7
1 ^{er} novembre 1918	546	151,7
1 ^{er} décembre 1918	571	156,6
1 ^{er} mars 1919	601	164,6
1 ^{er} juin 1919	545	149,3
1 ^{er} juillet 1919	539	147,6

En outre ces rations représentent 13,155 calories, par conséquent trop, d'autant plus que l'on n'a fait entrer en ligne de compte ni fruits, ni légumes. Autrement dit, les rations sont en partie trop fortes, une compensation doit avoir lieu.

Les dépenses pour ces rations ont un peu plus que doublé.

M. le Dr Jenny, statisticien cantonal, à Bâle, arrive au même résultat, avec des rations un peu différentes. Il détermine pour la famille normale que le *renchérissement pour les principaux aliments* est d'environ 100 % (Statistische Vierteljahresberichte des Kantons Baselstadt, 1918, n° 4). Les principales dépenses sont pour le pain, le lait, la viande et la graisse. Dans les communes où on n'enregistre pas encore une baisse de prix, par exemple à Bâle et quelques autres localités, le renchérissement est de plus de 100 %. En faisant la comparaison des prix, on pourra faire entrer sans hésitation en ligne de compte des produits de remplacement de valeur nutritive à peu près équivalente, comme par exemple du saindoux américain au lieu de saindoux indigène, du bœuf, du porc américain, du porc frais.

En tout cas, on peut aujourd'hui se procurer le nombre de calories nécessaires avec une dépense moindre qu'en décembre 1918.